

Diplôme d'Université

SUIVI GYNECOLOGIQUE DE PREVENTION, SEXUALITE, REGULATION DES NAISSANCES

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

En 2015, plus d'une grossesse sur 3 en France n'est pas souhaitée. Dans la majorité des cas, un manque d'éducation contraceptive des patientes en est la cause, ce qui induit un taux d'IVG quasi constant depuis 20 ans. Le choix éclairé (counseling) est primordial et la sage-femme, comme le médecin généraliste ont désormais ici une place privilégiée.

En effet, la loi HPST du 21 juillet 2009 autorise les sages-femmes à « réaliser des consultations de contraception et de suivi gynécologique de prévention, sous réserve que la sage-femme adresse la femme à un médecin en cas de situation pathologique ».

L'acquisition de ces compétences nécessite cependant, outre la modification de la formation initiale, une formation complémentaire tant théorique que pratique pour les sages-femmes en exercice.

De même, les médecins généralistes peuvent souhaiter approfondir leurs connaissances sur ce thème d'actualité.

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES (Brest) :

Professeur COLLET
Mme PAULARD

PUBLIC CONCERNE :

La formation est ouverte aux :

- titulaire d'un diplôme de Sage-femme
- titulaire d'un doctorat de médecine
- Internes en médecine
- Candidats jugés aptes par le comité pédagogique

Les candidatures sont examinées et autorisées par le comité pédagogique.

MODALITÉS :

Lieu : Brest + formation à distance
Durée de la formation : 90 H dont 36 heures de formation à distance + 21 h de stage
Date limite d'inscription : 15 février de chaque année pour l'année suivante.

TARIF : Consulter la grille tarifaire annuelle sur notre site internet

La validation s'effectue avec :

- Une présence à l'intégralité des sessions présentiels
- Une validation pratique (carnet de stage)
- Un mémoire écrit sous forme de Récit de Situation Complexe et Authentique

CONTENU PREVISIONNEL :

Suivi gynécologique de prévention et sexualité

- Cibler les patientes nécessitant une réorientation en fonction du motif de consultation,
- Identifier les conditions de la réalisation de la consultation en pluridisciplinaire,
- Mener un entretien en écoute active,
- Assurer un recueil d'informations adapté,
- Effectuer l'examen gynécologique,
- Réaliser un frottis cervico-utérin et interpréter les résultats,
- Associer les recommandations en vigueur à la conduite à tenir (CAT),
- Elaborer les actions de prévention possibles,
- Assurer un suivi en collaboration avec les médecins libéraux et gynécologues obstétriciens,
- Réaliser un examen général des seins,
- Connaître les examens d'imagerie (échographie, mammographie) et en comprendre les enjeux (interprétation et CAT médicale),
- Identifier les situations particulières (en fonction de l'âge, des comportements, de la vie sexuelle et du niveau socio-économique).
- Suivi de l'adolescente, Troubles sexuels, Comportements sexuels à risques, Dépistage de la violence,

Régulation des naissances et contraception

- Identifier les différentes situations et motifs de consultations,
- Réaliser un entretien en identifiant la population et les déterminants psycho-sociaux, économiques et religieux,
- Maîtriser une technique d'entretien type « BERGER » ou autre,
- Identifier la nécessité d'un éventuel examen gynécologique et d'un suivi de prévention,
- Présenter et argumenter l'intérêt des différents moyens contraceptifs,
- L'adapter au besoin de la femme, du couple (notion d'information éclairée et adaptée),
- Discuter des prescriptions possibles ou de la réorientation vers un médecin,
- Réaliser la pose d'un DIU/SIU, la pose d'un diaphragme, cape, préservatif féminin, implant,
- Coordonner une prise en charge des femmes en situations particulières.

Régulation des naissances : la problématique de l'Interruption Volontaire de Grossesse

- Connaître les bases de réglementations en France,
- Identifier les interlocuteurs et leurs missions face à la demande de l'IVG
- Identifier et analyser les modes de prise en charge de la patiente dans un réseau pluridisciplinaire,
- Informer les patientes des différents types d'IVG existants,
- Conduire et planifier le suivi de la patiente,
- Identifier les situations à risque : IVG répétées, IVG chez l'adolescente,
- Identifier les difficultés éthiques, déontologiques, psychologiques des soignants et des couples,
- Adopter une technique d'entretien spécifiquement adaptée à ce contexte/ être dans une relation d'aide,
- Connaître l'après IVG et son accompagnement,
- Prévoir le relais avec un médecin de ville.

CONTACTS : fcs.medecine@univ-brest.fr

LES CANDIDATURES SONT A FAIRE SUR NOTRE SITE INTERNET :

www.univ-brest.fr/fcsante